

<b>Animateur :</b>	Laurent Fouché
<b>Membres présents :</b>	MM. Patrick Bourabier, Philippe Brandy, Jean Guillen, Bruno Renon
<b>Membre excusé :</b>	Mme Véronique Autexier
<b>Membre invité :</b>	Néant
<b>Membre absent :</b>	Néant
<b>Invité absent :</b>	Néant

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

## SOMMAIRE

### 1° Introduction

- Accueil et formalités diverses
- Validation du PV précédent (PV n° 28 du 13/04/2022)
- Les infos (décès, rétablissements, félicitations)
- Agenda et information de l'Animateur

### 2° Sujet(s) « Pour décision »

- Report des rencontres
- Etude des forfaits
- Validation des finales des coupes départementales

### 3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Etude des courriers reçus

### 4° Questions et informations diverses

## INTRODUCTION

**Accueil** : L'Animateur remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

### Validation du PV précédent

Le PV n° 28 de la réunion de la commission des compétitions Séniors est approuvé sans modification. ([LIEN](#))

### Informations de l'animateur

Néant

## SUJET(S) « POUR DECISION »

### 1° - Report des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
Division 3	B	ES Fléac – FC St Amand de Boixe	10/04/2022	08/05/2022	15h00
Division 3	D	ES Javrezac-Jarnouzeau – JS Grande Champagne	10/04/2022	08/05/2022	15h00
Division 4	A	Chabonais – Abzac 2/Brillac 1/2	24/04/2022	08/05/2022	15h00
Division 4	C	AS Chazelles 2 – USA Montbron 3	23/04/2022	07/05/2022	20h00
Division 4	D	C.O La Couronne 3 – Ent St Séverin Palluau 2	01/05/2022	08/05/2022	15h00
Division 5	A	Chabonais 2 – Abzac 2/Brillac 2/3	24/04/2022	08/05/2022	13h00
Division 5	A	FC Haute-Charente 2 – ES Elan Charentais 3	01/05/2022	08/05/2022	15h00
Division 5	C	ET.S Javrezac/Jarnouzeau 2 – ES Montignac 2	01/05/2022	08/05/2022	13h00
Division 5	D	ET.S Mornac 3 – CS St Angeau 3	30/04/2022	07/05/2022	20h00

### **Décision 01 : Les membres de la Commission valident ces reports**

### 2° - Etude des « Forfaits » du 23 et 24 avril 2022

- Championnat départemental D3  
Poule C : US Ma Campagne 2 du 24 avril 2022 (1<sup>er</sup> forfait)

Le club concerné sera débité de **40 Euros** en application des tarifs Généraux (2021/2022)

- Championnat départemental D5  
Poule A : FC Fontafie 3 du 24 avril 2022 (1<sup>er</sup> forfait)  
Poule C : US Balzac du 24 avril 2022 (1<sup>er</sup> forfait)  
Poule D : US Bouex 2 du 24 avril 2022 (1<sup>er</sup> forfait)

Les clubs concernés seront débités de **30 Euros** en application des tarifs Généraux (2021/2022)

**Décision 02 : Les membres de la Commission valident ces forfaits**

**3° - Validation des rencontres des finales des coupes départementales**

**Coupe de la Charente**

S.C Mouthiers 1 – Alliance Foot 3B 2

**Coupe du District**

US Bouex 1 - ENT Nanteuil-Verteuil 1

Ou

FC Chabanais – US Bouex 1

(En attente décision de la Commission d'appel)

**Coupe des Réserves**

AS St Yrieix 3 – FC Rouillet 3

**Décision 03 : Les membres de la Commission valident l'ordre des rencontres**

**SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »**

**4° - Néant**

**QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)**

**5° - Etude des courriers reçus**

- Courriel du club de l'US Abzac du lundi 18 avril 2022. - Demande de report de deux rencontres du dimanche 24 avril 2022 – Avis favorable du club adverse – Avis favorable de la Commission.
- Courriel du club de l'AS Chazelles du mardi 19 avril 2022. - Demande de report d'une rencontre du samedi 23 avril 2022 – Avis favorable du club adverse – Avis favorable de la Commission.
- Courriel du club de l'ES Elan Charentais du jeudi 21 avril 2022. - Demande de report d'une rencontre du dimanche 01 mai 2022 – Avis favorable du club adverse – Avis favorable de la Commission.
- Courriel du club de l'ES Montignac du vendredi 22 avril 2022. - Demande de report d'une rencontre du dimanche 01 mai 2022 – Avis favorable du club adverse – Avis favorable de la Commission.
- Courriel du club de l'ES Mornac du lundi 25 avril 2022. - Demande de report d'une

rencontre du dimanche 01 mai 2022 – Avis favorable du club adverse – Avis favorable de la Commission.

## RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 27/04/2022

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°28 du 13/04/2022	<b>Validé</b>	-	-
<b>1</b>	Report des rencontres	<b>Validé</b>	<b>Laurent Fouché</b>	<b>Immédiat</b>
<b>2</b>	Etude des Forfaits du 23 et 24 avril 2022	<b>Validé</b>	<b>Laurent Fouché</b>	<b>Immédiat</b>
<b>3</b>	Validation des rencontres des finales des coupes départementales	<b>Validé</b>	<b>Laurent Fouché</b>	<b>Immédiat</b>

La prochaine réunion est fixée au mercredi 04 mai 2022 à 17h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h30.

L'animateur  
Fouché Laurent



Le Secrétaire  
Brandy Philippe

